

# MutziMag <sup>N°13</sup>



Novembre  
2020



# Le Dôme de Mutzig

Ouverture de la Saison 20/21 avec :

- Les Mod'Est
- Twice & co

De la prévention pour tous les spectacles :

- prise de température frontale
- gel hydroalcoolique
- port du masque
- places assises
- désinfection des surfaces

## Prochainement !

Christelle Chollet le 20 nov. (Humour)

Antonia de Rendinger le 27 nov. (Humour)

Jour J Heure H le 29 nov. (Concert)

Paradis des Sources du 2 au 6 déc. (Cabaret)

Vocaïne 12 et/ou 13 déc. (Concert)

Big Bog le 18 déc. (Concert)

Renseignements : [www.ledome-mutzig.fr](http://www.ledome-mutzig.fr)

Tél. 03 88 38 12 20 - 06 79 44 89 91

E-Mail : [contact@ledome-mutzig.fr](mailto:contact@ledome-mutzig.fr)



# La scène le Rohan

## Prochainement !

La compagnie 12 présente la Locandiera le 7 nov. (théâtre – comédie Italienne)

C'est bien fée pour moi !

le 12 décembre (théâtre – humour)



## Édito

Je débute ce premier éditorial depuis les élections en me permettant de prendre quelques lignes pour vous adresser, en y associant notre liste « Mutzig l'Avenir », nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée au soir du 28 juin 2020. Cette confiance nous vous en sommes redevables et je peux vous assurer que nous mettrons en œuvre toute notre énergie et nos moyens pour en être à la hauteur durant les 6 années à venir.

Votre conseil municipal a officiellement pris ses fonctions le 3 juillet dernier, et je forme le vœu que les 29 élus que vous avez désignés en son sein pourront travailler ensemble dans un esprit d'ouverture par des échanges constructifs pour l'intérêt de Mutzig.

Notre manière de vivre a profondément été bouleversée depuis le printemps par l'épidémie « Covid 19 ».

Cette période difficile aura cependant aussi révélé un élan de solidarité de nombreux mutzigeois. Un grand merci à tous ceux, qui ont pris du temps pour s'occuper des autres, en portant des courses et en prenant des nouvelles des personnes isolées, en fabriquant des masques, en assurant les distributions, en s'investissant comme les bénévoles des associations caritatives notamment la conférence St Vincent de Paul et le Secours Populaire pour aider les plus précaires.

Nous voulions organiser à la rentrée un moment convivial pour vous rassembler et vous remercier officiellement mais les limitations de rassemblement sont rapidement redevenues drastiques.

Lorsque nous avons préparé ce bulletin municipal durant les premières semaines d'octobre, le couvre-feu et a fortiori le confinement étaient encore des hypothèses que nous espérions tous éviter.

Malheureusement, la circulation du virus qui se faisait déjà progressivement plus virulente, s'est accélérée au point où notre pays se retrouve à nouveau confiné.

Ce couperet d'autant plus dur que nos professionnels et nos associations s'étaient beaucoup investis pour redonner à notre vie quotidienne une certaine normalité. Nous avons même pu proposer des animations culturelles notamment au Château des Rohan et au Dôme qui avaient rencontré un beau succès. Nous avons préparé une animation familiale pour Halloween, qui a dû être annulée comme ce sera malheureusement également le cas de notre traditionnelle fête de Noël des aînés ou notre marché de Noël.

J'ai la conviction que nous pourrions compter, encore une fois, sur l'engagement des bénévoles et des professionnels : soignants, services de sécurité et de secours, enseignants et les agents publics qui feront de leur mieux pour assurer la continuité du service public.

Je ne saurais que vous inciter à soutenir nos commerces, restaurants, artisans, professions libérales et entreprises locales qui assurent un service de proximité essentiel et qui sont à nouveau mis à rude épreuve. C'est le moment de les aider !

Restons fidèles à nos petits commerces de proximité, faisons battre le cœur de notre ville !

La vie doit continuer avec des contraintes et un peu moins de liberté, seules parades pour l'instant à un virus qui n'a pas disparu.

Enfin, je souhaite rendre hommage à l'ensemble du corps enseignant marqué par le drame qui a touché tout récemment l'un de leur collègue, Samuel PATY, et qui plonge notre nation dans un sentiment d'horreur et de perplexité.

En ces temps difficiles que la solidarité et la tolérance retrouvent un peu de sens autour de nous.

Jean Luc Schickele,  
votre maire



Vie communale

4

Vie citoyenne

10

Environnement

16

Infos diverses

18

MutziMag le bulletin municipal de la Ville de Mutzig  
Novembre 2020 – N°13

Directeur de publication : Jean-Luc SCHICKELE  
Conception et impression : Imprimerie Kocher Rosheim  
Papier issu de forêts gérées durablement

[www.villedemutzig.fr](http://www.villedemutzig.fr)



Jean-Luc SCHICKELE  
Maire



Caroline PFISTER  
1<sup>re</sup> Adjointe



Thierry KLEIN  
2<sup>e</sup> Adjoint



Lisbeth CORTIULA  
3<sup>e</sup> Adjointe



Marc DECKERT  
4<sup>e</sup> Adjoint



Aude GASPAROTTO  
5<sup>e</sup> Adjointe



Bülent TEMIZAS  
6<sup>e</sup> Adjoint



Annie SARREMEJEAN  
7<sup>e</sup> Adjointe



Armelle MORGENTHALER  
Conseillère Municipale



Patrick SCHULTHEISS  
Conseiller Municipal



Arnaud THIEBAUD  
Conseiller Municipal



Stéphanie BALLIAS  
Conseillère Municipale



Alexandre MONTEIRO  
Conseiller Municipal



Claire STAUDINGER  
Conseillère Municipale



André ROPP  
Conseiller Municipal



Éléonore GUG HAGELBERGER  
Conseillère Municipale



Denis SCHEYDER  
Conseiller Municipal



Michelle BEYER  
Conseillère Municipale



Joseph GLADY  
Conseiller Municipal



Gülden MART  
Conseillère Municipale



Christophe UTTER  
Conseiller Municipal



Germaine DIETRICH  
Conseillère Municipale



Guy Michel WEISS  
Conseiller Municipal



Claudio FAZIO  
Conseiller Municipal



Murielle ABELHAUSER  
Conseillère Municipale



Christian BURCKBUCHLER  
Conseiller Municipal



Elisabeth GONCALVES  
Conseillère Municipale



Martial STECK  
Conseiller Municipal



Joëlle BRENDLE  
Conseillère Municipale



## Conseil municipal



### 1<sup>re</sup> Adjointe

Domaines de compétences :

- Finances
- Attractivité économique
- Sécurité - circulation

E-mail : c.pfister@villedemutzig.fr



### 2<sup>e</sup> Adjoint

Domaines de compétences :

- Services techniques
- Fêtes - associations

E-mail : t.klein@villedemutzig.fr



### 3<sup>e</sup> Adjointe

Domaines de compétences :

- Affaires sociales
- Fêtes et cérémonies - associations
- Relation avec l'armée

E-mail : l.cortiula@villedemutzig.fr



### 4<sup>e</sup> Adjoint

Domaines de compétences :

- Urbanisme
- Foncier
- Forêt
- Sport

E-mail : m.deckert@villedemutzig.fr



### 5<sup>e</sup> Adjointe

Domaines de compétences :

- Affaires scolaires - périscolaire
- Petite enfance
- Jeunesse

E-mail : a.gasparotto@villedemutzig.fr



### 6<sup>e</sup> Adjoint

Domaines de compétences :

- Information et communication
- Environnement - cadre de vie
- Participation citoyenne

E-mail : b.temizas@villedemutzig.fr



### 7<sup>e</sup> Adjointe

Domaines de compétences :

- Affaires culturelles
- Jumelage

E-mail : a.sarremejean@villedemutzig.fr



## L'activité du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à 5 reprises depuis le début de l'année 2020, aussi le volume de délibération est important d'autant plus que le renouvellement du conseil municipal implique de nombreuses délibérations de désignation dans les instances communales et intercommunales.



### Séance du 18 février 2020

Le Conseil Municipal a délibéré sur 16 points dont les principaux sont :

- À l'unanimité, (Monsieur le Maire ayant quitté la salle conformément à la réglementation sur le vote des comptes administratifs), a approuvé et arrêté le compte administratif 2019 du budget annexe Forêt communale à un excédent de fonctionnement de 34 845,50€, un déficit d'investissement de 0€, soit un excédent global de 34 845,50€.
- Par 16 voix pour et 5 abstentions, Monsieur le Maire ayant quitté la salle, a approuvé et arrêté le compte administratif 2019 du budget annexe Brasserie à un excédent de fonctionnement de 16 171,13€, un excédent d'investissement de 77 690,22€, soit un excédent global de 93 861,35€.
- À l'unanimité, Monsieur le Maire ayant quitté la salle, a approuvé et arrêté le compte administratif 2019 du budget annexe Dôme à un excédent de fonctionnement de 98 758,88€, un déficit d'investissement de 0€, soit un excédent global de 98 758,88€.
- Par 16 voix pour et 5 abstentions, Monsieur le Maire ayant quitté la salle, a approuvé et arrêté le compte administratif 2019 de la Ville Budget Principal à un excédent de fonctionnement de 1 495 647,44€, un excédent de recettes de 202 592,89€, soit un excédent global de 1 698 240,33€.
- À l'unanimité, a déclaré que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le Trésorier Municipal, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.
- À l'unanimité, dans le cadre de l'affectation des soldes des comptes administratifs 2019, a décidé d'inscrire les différents reports sur les différents budgets.
- À l'unanimité, a décidé d'attribuer une avance de 20 000€ sur la subvention pour l'exercice 2020 à la Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et de la culture.

- À l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux de démolition au niveau des parcelles section 2 n° 222 et 223, ainsi que les travaux de remise en place d'un portail et de remise en état du mur bordant la rue Chassepot.
- Par 21 voix pour et 1 abstention, a décidé d'acquérir les parcelles section 5 n° 603 de 3,09 ares et n° 606 de 3,34 ares appartenant aux consorts RIEDLING/FORNER, au prix de 2 636€, les frais inhérents à cette transaction seront pris en charge par la commune et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document et acte nécessaires à cette transaction.
- Par 17 voix pour et 5 abstentions, a approuvé la mise en œuvre d'une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement aux termes de laquelle la ville de Mutzig confie certaines attributions de maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental du Bas-Rhin pour les travaux d'aménagement des ouvrages de franchissement de la Bruche et du Canal Coulaux dans la traverse de Mutzig RD 392 (Avenue du Général De Gaulle), s'engage à rembourser au Conseil Départemental du Bas-Rhin les dépenses relatives à la part des travaux répondant aux besoins de la ville et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention. Il est précisé que la commune mettra en place une convention de participation financière avec la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig pour le remboursement de la part relevant de la compétence intercommunale.

### Séance du 3 juillet 2020

Suite au second tour des élections municipales du 28 juin 2020, la première séance portait principalement sur l'installation officielle du conseil municipal, l'élection du Maire et des adjoints au Maire.

- Les conseillers municipaux déclarés élus lors du second tour des élections municipales du 28 juin ont officiellement été installés dans leurs fonctions.
- Le conseil municipal a procédé à l'élection du Maire, à l'issue du vote à bulletins secrets, il a été décompté : 2 bulletins blancs, 0 bulletin nul, 5 voix pour M. Claudio FAZIO et 22 voix pour M. Jean-Luc SCHICKELE, en conséquence M. Jean-Luc SCHICKELE a été proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.
- Par 23 voix pour et 6 abstentions, le conseil municipal a décidé de se fixer à 7 le nombre d'adjoints au Maire pour la durée du présent mandat.
- Par 23 voix pour, 5 abstentions et 1 nul, le conseil municipal par scrutin à bulletin secret, a élu aux fonctions d'adjoints au Maire :
  - 1<sup>er</sup> adjointe : Madame Caroline PFISTER
  - 2<sup>e</sup> adjoint : Monsieur Thierry KLEIN
  - 3<sup>e</sup> adjointe : Madame Lisbeth CORTIULA
  - 4<sup>e</sup> adjoint : Monsieur Marc DECKERT
  - 5<sup>e</sup> adjointe : Madame Aude GASPAROTTO
  - 6<sup>e</sup> adjoint : Monsieur Bülent TEMIZAS
  - 7<sup>e</sup> adjointe : Madame Annie SARREMEJEAN



- Par 23 voix pour et 6 abstentions, le conseil municipal a fixé les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux aux taux suivants : Indemnité du maire : 55% / indemnité des adjoints : 22% de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles L.2123-23 et L.2123-24 du CGCT.
- Par 23 voix pour et 6 abstentions, le conseil municipal a décidé de se conférer au Maire, pendant toute la durée du mandat, les délégations mentionnées dans l'article L.2122-22 du CGCT.
- Enfin, M. le Maire communiqué conformément à la réglementation la Charte de l'élu local et les informations sur les modalités de désignation des délégués du conseil municipal du collège électoral des élections sénatoriales.

### Séance du 10 juillet 2020

La première séance du 10 juillet 2020 à 19h a porté exclusivement sur la procédure de vote à bulletin secret de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel pour la désignation des 15 délégués titulaires et 5 suppléants du Conseil Municipal au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.

### Séance du 10 juillet 2020

La séance du conseil municipal portait principalement sur, d'une part les désignations des délégués communaux au sein des instances extérieures et au sein des commissions communales dans le prolongement du renouvellement de l'assemblée ; d'autre part sur les affaires budgétaires de l'exercice 2020 :

- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 4 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi », 1 bulletin nul et 1 bulletin blanc, sont élus en qualité de délégués communaux au sein du SIVOM de Molsheim-Mutzig et environs : M. Jean-Luc SCHICKELE, Mme Caroline PFISTER, Mme Armelle MORGENTHALER et M. Alexandre MONTEIRO.
- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 4 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi », 1 bulletin nul et 1 bulletin blanc, sont élus en qualité de délégués communaux titulaires ; M. Jean-Luc SCHICKELE, M. Arnaud THIEBAUT et en qualité de délégués suppléants ; Mme Caroline PFISTER, Mme Claire STAUDINGER au sein du Syndicat Mixte du Collège Louis Arbogast de Mutzig.
- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 4 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi », 1 bulletin nul et 1 bulletin blanc, sont élus en qualité de délégués communaux au sein du Syndicat Mixte de Haslach : MM. Marc DECKERT et Denis SCHEYDER.
- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 5 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi », et 1 abstention, a désigné en qualité de délégués communaux au sein du Conseil d'Administration du Collège Louis Arbogast de Mutzig : titulaires : Mmes Aude GASPAROTTO et Claire STAUDINGER / suppléants : M. Alexandre MONTEIRO et Mme Gül-den MART.

- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 5 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi », et 1 abstention, a désigné en qualité de délégués communaux au sein du Conseil d'Administration de la Maison de retraite Marquaire de Mutzig ; M. Jean-Luc SCHICKELE, Mme Lisbeth CORTIULA et M. André ROPP.
- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 5 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi », et 1 abstention, a désigné en qualité de représentants communaux auprès de la SEM Le Foyer de la Basse Bruche appelés à siéger au sein des organes délibérants suivants : Assemblée Générale des Associés (titulaire : Jean-Luc SCHICKELE), Commission d'ouverture des plis et à la Commission d'attribution des lots (titulaire : Lisbeth CORTIULA - suppléant : Jean-Luc SCHICKELE), Commission d'attribution des logements (titulaire : Lisbeth CORTIULA).



- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 5 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi » et 1 abstention, a désigné en qualité de délégué titulaire : M. Marc DECKERT et en qualité de délégué suppléant : M. Denis SCHEYDER au sein de l'Association des communes forestières d'Alsace.
- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 5 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi » et 1 abstention, a désigné Mme Lisbeth CORTIULA en qualité de correspondant « défense ».
- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 5 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi » et 1 abstention, a désigné en qualité de délégués locaux auprès du Centre National d'Action Sociale : Mme Lisbeth CORTIULA au titre du collège des élus et M. Patrick CHEZE au titre du collège des agents.
- A décidé de fixer le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale à 5 membres élus au sein du Conseil Municipal et 5 membres nommés par le Maire, a procédé au vote à bulletin secret au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, a élu Mme Lisbeth CORTIULA, M. Joseph GLADY, Mme Michelle BEYER, Mme Germaine DIETRICH et M. Claudio FAZIO pour siéger au conseil d'administration du CCAS.

- Par 23 voix pour et 6 abstentions, a désigné en qualité de représentants de l'autorité territoriale au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de la ville et du CCAS de Mutzig : représentant titulaire : M. Jean-Luc SCHICKELE, Mme Caroline PFISTER, M. Thierry KLEIN – représentants suppléants : Mme Lisbeth CORTIULA, M. Marc DECKERT et M. Bülent TEMIZAS.
- Par 23 voix pour les candidats de la liste majoritaire, a décidé de proposer à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig les candidats suivants dans le cadre de la désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein des organismes extérieurs suivants :
  - Les Assemblées Territoriale et Générale du S.D.E.A. : Jean-Luc SCHICKELE.
  - Le Comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) : Jean-Luc SCHICKELE, Caroline PFISTER et Bülent TEMIZAS.
  - La commission S.Co.T du PETR : Marc DECKERT, Arnaud THIEBAUT et Joseph GLADY
  - Le Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures de Molsheim, Mutzig et environs (SELECT'OM) : Bülent TEMIZAS et Thierry KLEIN.
- Par 23 voix pour les candidats du groupe majoritaire, 5 voix pour les candidats du groupe « Mutzig réveille-toi » et 1 abstention, après avoir procédé au scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres de la Commission d'Appel d'Offres (dont M. le Maire est président de droit), en qualité de titulaires : Mme Caroline PFISTER, M. Thierry KLEIN, Mme Stéphanie BALLIAS, M. Arnaud THIEBAUT et M. Claudio FAZIO et en qualité de suppléants : M. Marc DECKERT, M. Bülent TEMIZAS, M. Joseph GLADY, Mme Eléonore HAGELBERGER et Mme Murielle ABELHAUSER.
- À l'unanimité, a décidé de créer les commissions communales suivantes :
  - **Commission des finances** : Présidente : Mme PFISTER Caroline
  - **Commission des affaires culturelles** : Présidente : Mme SARREMEJEAN Annie
  - **Commission des fêtes et cérémonies – associations** : Présidente : Mme CORTIULA Lisbeth
  - **Commission information et communication** : Président : M. TEMIZAS Bülent
  - **Commission attractivité économique** : Présidente Mme PFISTER Caroline
  - **Commission d'urbanisme** : Président : M. DECKERT Marc
  - **Commission sécurité – circulation** : Présidente : Mme PFISTER Caroline
  - **Commission des affaires scolaires/périscolaire/petite enfance/jeunesse** : Présidente : Mme GASPAROTTO Aude
  - **Commission jumelage** : Présidente : Mme SARREMEJEAN Annie
  - **Commission environnement – cadre de vie** : Président : M. TEMIZAS Bülent



- À l'unanimité, a proposé la liste des commissaires pour siéger au sein de la commission communale des impôts directs (M. le Maire étant président de droit), les services préfectoraux nommeront in fine les commissaires au sein de cette liste de proposition.
- Dans le cadre de la préparation budgétaire et conformément au code général des collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article 20 du règlement intérieur du conseil municipal, Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les grandes orientations du futur budget 2020.
- Par 23 voix pour et 6 abstentions, a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif principal 2020 aux sommes suivantes : 6 006 927,44€ respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 2 452 241,66€ respectivement en recettes et dépenses d'investissement, 8 459 169,10€ respectivement en recettes et dépenses totales.
- Par 23 voix pour et 6 abstentions, a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif annexe de la forêt communale 2020 aux sommes suivantes : 191 717,50€ respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 0€ respectivement en recettes et dépenses d'investissement, 191 717,50€ respectivement en recettes et dépenses totales.
- Par 23 voix pour et 6 abstentions, a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif annexe brasserie 2020 aux sommes suivantes : 136 171,13€ respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 200 870,02€ respectivement en recettes et en dépenses d'investissement, 337 041,15€ respectivement en recettes et dépenses totales.
- Par 24 voix pour et 5 abstentions, a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif annexe Dôme 2020 aux sommes suivantes : 165 258,88€ respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 0€ respectivement en recettes et dépenses d'investissement, 165 258,88€ respectivement en recettes et dépenses totales.
- À l'unanimité, autorise M. le Maire à présenter des dossiers de demande de subvention ainsi qu'à signer les dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme et administrative adéquates pour les opérations d'investissement 2020.
- Par 28 voix pour et 1 abstention, décide du versement d'une prime exceptionnelle pour certains agents des services de la commune de Mutzig qui ont été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics durant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19 selon les modalités exposées ci-dessus en précisant que M. le Maire déterminera par arrêté, les bénéficiaires et le montant de la prime dans le cadre fixé par la présente délibération, ainsi que les modalités de versements
- À l'unanimité, approuve la remise gracieuse totale des loyers des 17 entreprises ayant occupé les locaux de Tremplin Entreprises durant le mois d'avril 2020 en pépinière ou hôtel d'entreprises pour un montant total de 6 708 € HT.
- À l'unanimité, décide d'attribuer une subvention annuelle de fonctionnement au titre de l'exercice 2020 aux associations locales pour un montant global de 48 300,00€.



- Par 23 voix pour et 6 abstentions, décide d'attribuer une seconde avance de 20 000 € (Vingt mille euros) sur la subvention pour l'exercice 2020 à la Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture d'Alsace.

#### Séance du 29 septembre 2020

Le conseil municipal a délibéré sur 15 points inscrits à l'ordre du jour :

- L'installation en qualité de conseillère municipale de Mme Joëlle BRENDLE (pour la liste « J'aime Mutzig »), à la suite de la démission du conseil municipal de M. Raymond BERNARD.
- À l'unanimité, de procéder à la mise à jour de la liste des membres des commissions communales.
- Par 24 voix pour et 5 contre, a décidé de l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
- À l'unanimité, a procédé à la désignation des membres représentant le conseil municipal au sein de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.
- À l'unanimité, a décidé de l'approbation du rapport annuel 2019 de Tremplin Entreprises (pépinière/hôtel d'entreprises) et du vote de la subvention annuelle de fonctionnement de 15 000 € attribuée au PETR Bruche Mossig dans le cadre de la convention de mandat de gestion de Tremplin Entreprises.
- À l'unanimité, a validé le principe de la participation financière forfaitaire de 1 600 € HT dans le cadre de la réalisation par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig de travaux de remplacement de poteaux incendie.
- Par 24 voix pour et 5 abstentions, a validé l'attribution de la subvention 2020 dans le cadre de la convention avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'un montant de 71 396,00 € pour l'activité d'animation jeunesse (frais de personnel, accompagnement de la FDMJC et budget animations) en précisant que la participation définitive sera minorée du fait de la période de confinement.
- Par 28 voix pour et 1 abstention a procédé à la mise à jour du dispositif des amortissements fixant les modalités et en particulier les durées d'amortissement pour l'ensemble des éléments amortissables.



## Compte-rendu du Conseil Municipal

## L'été au centre culturel

Après de longues semaines sans activité, la ville de Mutzig a proposé à ses concitoyens de nombreuses activités cet été dans le respect des gestes barrières et en appliquant la distanciation physique de rigueur.

Le 25/07 une trentaine de personnes a pu s'initier à la **danse country** dans la cour du château des Rohan, sous l'œil bienveillant de Nikola Meyer le responsable de l'association Sweet Boots. Un moment très convivial qui a d'ailleurs convaincu certains de s'inscrire à ses cours. Vous pouvez d'ailleurs les rejoindre le lundi soir à 19h à l'école Rohan.



Le 01/08 c'est le maniement du bâton qui attendait nos Mutzigeois avec une belle initiation proposée par le **Twirling club de Mutzig-Molsheim-Lutzelhouse**. Une dizaine de courageux ont participé à l'animation sous le regard admiratif et parfois amusé d'une vingtaine de spectateurs.



Enfin le 29 août, c'est devant un public clairsemé mais très enthousiaste que le **groupe Twice** s'est produit dans la cour du château. Damien Fritz et Manu Antoni à la guitare et au chant, Guillaume Boehler au clavier et à l'accordéon et Jean Caspar aux percussions ont uni leur talent pour nous faire découvrir ou redécouvrir leur univers musical : une bien belle balade en compagnie d'Éric Clapton, Bob Dylan, Francis Cabrel et bien d'autres.



La soirée était suivie de la projection du film *Les Aventuriers de Robert Enrico*, dans la salle de spectacle du château.

Le cinéma était à l'honneur cet été avec 2 projections pour petits et grands, **totalelement gratuites**.

Le 29/07 c'est Roxane avec Guillaume de Tonquedec qu'une centaine de Mutzigeois a eu le plaisir de voir. Une séance en plein air très appréciée, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Enfin le 12/08, **petits et grands ont pu rire** avec *Astérix et le domaine des Dieux* dans la salle de spectacle du Dôme. Ce moment très convivial a attiré une centaine de spectateurs, heureux de se retrouver à l'issue du film pour un petit goûter bien sympathique.



Annie SARREMEJEAN  
Adjointe à la culture

## De la vie dans nos écoles

S'il est bien une période particulière dans la vie d'un enfant, c'est celle de la rentrée. Juste après les grandes vacances, la rentrée fait grandir chaque enfant d'un seul coup !

Le confinement a bouleversé leur année scolaire : sans s'en rendre compte vraiment, il a fallu rester chez soi, sans pouvoir dire au revoir aux copains, aux enseignants, sans pouvoir prendre toutes ses affaires. **Rapidement, familles, enseignants, personnel et élus municipaux se sont organisés pour proposer une continuité pédagogique.**



Ainsi, à Mutzig, très rapidement, une classe a été spécialement ouverte pour les enfants « parents-soignants » à l'école Hoffen. Les enseignants des 3 écoles s'adaptent et inventent de nouvelles façons de travailler, à distance.

MERCI à toutes les équipes qui ont su trouver des solutions pour que les écoliers continuent leurs apprentissages.



Aude GASPAROTTO  
Adjointe aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse



Dès l'annonce du déconfinement du 11 mai, il a fallu mettre en place protocoles et matériels pour accueillir à nouveau les enfants dans les classes. À partir du 18 mai, les CM2, puis les CP, puis les enfants de tous les niveaux des classes primaires ont pu regagner les bancs de l'école. Ce fut une expérience particulière, qui a certainement fait grandir autrement nos enfants. Le 1<sup>er</sup> septembre, c'est presque 630 écoliers et 650 collégiens qui ont retrouvé leurs camarades, leurs enseignants, leurs classes.

**Madame Florentin** reste directrice pour le groupe scolaire Hoffen  
**Monsieur Guinchard** assure la direction pour le groupe scolaire René Schickel

**Madame Wunderlich** prend son poste de direction à l'école Rohan, bienvenue à elle !



Lisbeth CORTIULA  
Adjointe aux Affaires sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mutzig a mis en œuvre cette année le plan canicule en envoyant à chaque Mutzigeois de + de 65 ans un courrier les invitant à s'inscrire sur notre registre.

L'objet du plan canicule est de rester au plus proche des personnes qui en ont besoin.

Nous avons contacté très régulièrement nos aînés durant tout l'été ; poursuivant ainsi l'action auprès d'eux mis en œuvre durant le confinement.

**Inscrivez-vous auprès du CCAS au 03 90 04 95 04  
Cela nous permettra de prendre de vos nouvelles !**

Le CCAS a maintenu pendant cette période le service social de proximité venant en aide au plus démunis et est resté joignable par téléphone et par mail durant cette période si particulière.

De plus, **les bénévoles et les associations se sont largement impliqués sur le terrain**, répondant toujours présents pour soutenir, aider, accompagner les plus fragiles.

Avec le Maire, nous sommes allés à leur rencontre le 4 septembre, le **cadeau de rentrée en main** : cette année **un sac orné du blason de notre ville**. L'occasion de discuter avec les enfants !

Nous accueillons également **Monsieur Viehe, directeur du périscolaire**. Avec les animateurs, ils accueillent les enfants à midi et le soir. Des projets, du sport, des temps des devoirs après l'école au programme.



Je finirai par souligner le travail constant des ST, qui ont permis aussi de vivre cette rentrée sereinement : travaux de rafraîchissements ou rénovation complète, leur travail depuis le mois de mai n'a pas cessé.

Bonne nouvelle année scolaire à tous les enfants, les parents, les équipes pédagogiques et périscolaires.

## Le CCAS

**Le CCAS de Mutzig a décidé d'octroyer une subvention supplémentaire aux associations caritatives de la commune.**

Dans ce contexte sanitaire, et malgré l'envie d'offrir un moment festif organisé par le CCAS chaque année envers nos aînés, il ne sera pas possible de nous réunir **tout en garantissant votre sécurité** compte tenu du contexte sanitaire actuel.

Néanmoins, le CCAS a maintenu l'organisation d'ateliers afin de proposer des activités adaptées et de répondre aux demandes les plus fréquentes ; ainsi **depuis le 14 septembre 2020, l'ABRAPA intervient dans le cadre d'ateliers numériques** afin de mieux appréhender cet outil.

Deux ateliers seront prévus le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 :

- C'est bon pour le moral
- Prévention des chutes



# L'Anim' jeunesse... le plein d'activités !

Depuis le mois de mai dernier, **Anne-Claire, animatrice responsable a pris ses fonctions à Mutzig et accueille** les jeunes âgés entre 11 et 17 ans tout au long de l'année.

Qu'est-ce qu'on y fait à l'Anim' Jeunesse ?

Des activités le mercredi, le vendredi, et le week-end parfois aussi !

Crêpes, karaoké, danse, escalade, soirées film, jeux... Le programme est varié.

Des activités durant les vacances scolaires. Réalisation d'un court-métrage, stage de graffiti, de skate, sorties, mini-séjours, ateliers...



Chaque jour, une autre activité afin de satisfaire le plus grand nombre et de varier les plaisirs.

### Les ateliers au collège Louis Arbogast

Le jeudi entre midi et deux, Anne-Claire accueille les jeunes au sein du foyer et propose une activité différente chaque séance :

- Atelier manga
- Grands jeux
- Débats
- Astronomie
- ...

Pour participer, les jeunes peuvent s'inscrire à la vie scolaire chaque semaine.



### Les apéros projets de l'Anim' jeunesse

L'Anim Jeunesse, c'est un lieu où les jeunes qui ont des projets peuvent être accompagnés. Ils sont également force de proposition quant aux actions proposées au sein de la structure.

Régulièrement, des « Apéros projets » réunissent les jeunes motivés et c'est le moment pour eux de s'organiser : fabrication d'un espace potager, organisation d'un mini-camp, organisation d'activités...

### Pour les évènements de Mutzig

Lors des temps forts de la ville, vous retrouverez sûrement des groupes de jeunes qui souhaitent s'investir et participer pleinement !



### Accueil de stagiaires, de services civiques

Ce sont 8 stagiaires qui ont pu, l'an dernier découvrir le métier d'animateur jeunesse ! L'Animation Jeunesse a également accueilli un jeune volontaire en service civique et réitère l'expérience cette année.

### Nouvelle année, nouveaux projets de l'Anim' jeunesse

Deux nouveaux ateliers sont proposés aux jeunes cette année. Sous la houlette de professionnels, les jeunes découvriront le théâtre et le monde du cinéma. Les inscriptions sont toujours possibles.

Durant la première semaine des congés d'octobre, un projet ultra-créatif leur permettra de travailler avec un beat-maker (créateur de musique et de sons sur ordinateur) et un conteur professionnel pour créer des histoires mises en musique. Ce double stage Contes et beat-make organisé conjointement avec la médiathèque s'achèvera par un spectacle gratuit proposé aux familles et porté par Lénaïk Eberlin, conteur et intervenant du stage.



### Comment contacter l'Animatrice ?

L'Animation Jeunesse se situe dans la salle des associations  
3 rue du Docteur Schweitzer.

**Anne-Claire Spielmann**

06 83 77 87 85 – 03 90 40 96 18

animationjeunesse@villedemutzig.fr

Retrouvez les actualités de l'Animation Jeunesse :

<https://fdmjc-alsace.fr/ajmutzig/>

Sur Facebook : Animation Jeunesse Mutzig



Établissement d'Enseignement Artistique, agréé par le Conseil Départemental, l'école municipale de musique de Mutzig a repris ses activités au mois de septembre avec la mise en place d'un protocole sanitaire qui, au-delà des gestes barrières classiques, prend en compte les spécificités musicales. Son application **garantit la pratique musicale en limitant les risques pour les élèves, les familles et les professeurs...**

L'École Municipale de Musique offre la possibilité d'**apprendre un instrument, de pratiquer de la musique d'ensemble, de chanter dans une chorale.**

Elle dispense, **des cours d'éveil musical à partir de 3 ans**, des cours individuels instrumentaux (enfants et adultes) :

Violon, violon alto, violoncelle, trompette, trombone, batterie, clarinette, saxophone, hautbois, cor anglais, basson, flûte à bec, flûte traversière, piano, piano-jazz synthétiseur, cours de chant, guitare classique, guitare folk, guitare électrique, guitare basse, guitare d'accompagnement, accordéon.



Elle propose également des cours de formation musicale pour acquérir les fondamentaux nécessaires à la pratique instrumentale, des pratiques collectives comme le chant choral - chorale des enfants, chorale ados, ensemble vocal, ainsi que les orchestres - ensembles de cuivres, orchestre junior, orchestre symphonique...



**Grâce au suivi pédagogique mis en place** pendant la période du confinement, **les professeurs ont pu maintenir le contact avec les élèves et les parents**, ce qui a également permis de créer un lien social et convivial renforcé. Les professeurs avaient une proximité virtuelle avec leurs élèves et leurs familles pendant cette période.

Les inscriptions sont possibles toute l'année  
<https://vu.fr/inscriptionEMM>

La permanence administrative a lieu  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
(hors vacances scolaires)

Château des Rohan - 2<sup>e</sup> étage  
39 rue du Château 67190 MUTZIG  
Tél. 03 88 38 84 98

Mail : [ecoledemusique@villedemutzig.fr](mailto:ecoledemusique@villedemutzig.fr)



En cette période si particulière, continuons de soutenir nos commerçants et professionnels locaux.

Nos commerçants sont toujours présents et nous rendent des services de proximité essentiels à la vie de notre ville. Les temps sont particulièrement difficiles, nous avons besoin d'eux au quotidien, plus que jamais, ils ont besoin de nous et de notre soutien.

**Consommez Local, c'est l'idéal !**

L'annuaire des commerçants et des professionnels de Mutzig est consultable sur le site de la ville, nous vous invitons à vous rapprocher du service de communication afin de mettre à jour vos informations ou d'y apparaître.



## L'urbanisme et les forêts

### Épidémie de scolytes

Dans les forêts de MUTZIG, les attaques de scolytes causent d'importants ravages sur les peuplements d'épicéas. Initialement déclenchée dans le secteur du Sperl, l'épidémie de scolytes progresse et s'étend désormais sur la quasi-totalité des forêts d'épicéas du Sperl et du Narion.

En creusant des galeries sous l'écorce des arbres, ces insectes ravageurs finissent par couper la circulation de la sève conduisant à la mort prématurée des peuplements d'épicéas dans nos forêts. Cette épidémie est préoccupante pour la santé des forêts et des écosystèmes concernés.

Inquiétudes aussi des professionnels de la filière bois. Habituellement valorisés comme bois de charpente et de menuiserie, les épicéas altérés par le scolyte sont en effet déclassés par les scieurs. La seule alternative pour limiter l'expansion de cette épidémie étant l'enlèvement rapide des bois. Des **opérations exceptionnelles de coupes et travaux vont être réalisées**, et encadrées par l'ONF (Office National des Forêts) dans nos forêts.

### Urbanisme

Suite à l'épidémie du covid-19, du confinement et de la campagne électorale à rallonge, le service urbanisme de la ville a **repris sa vitesse de croisière**. Nous avons actuellement une vingtaine de permis de construire et également une explosion des demandes préalables de travaux comptabilisées à 70 dossiers.

Nous avons aussi entrepris une révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) pour pouvoir solutionner le site de la brasserie, l'extension de l'espace atrium et la construction de la nouvelle piscine.



**Marc DECKERT**  
Adjoint urbanisme,  
forêt et sport

Le service d'urbanisme vous accueille tous les jours de la semaine aux horaires d'ouverture de la mairie.  
M. Marc Deckert, adjoint à l'urbanisme, peut vous recevoir tous les mardis sur rendez-vous.

## Les services techniques

Le Service Technique Municipal a réalisé de nombreux travaux, autres que l'entretien de la ville, au cours de ces dix derniers mois.

La remise en **peinture de deux salles de classe, le réaménagement complet des toilettes filles et garçons à l'école Rohan** ainsi que la mise en peinture.



À l'école BANZET, la mise en peinture du local vélo et le **remplacement du sol PVC de la salle de jeux avec mise en place de nouvelles fenêtres**.

À l'école GÉNIE le **remplacement des fenêtres du couloir du rez-de-chaussée**.

Dans la salle des associations, un aménagement complet de la cuisine avec la confection de placards sur mesures.

En **Mairie**, la création d'une **cage d'ascenseur**.

**Au café de l'Europe, une démolition partielle du bâtiment avec un aménagement d'une voirie provisoire.**



La mise en place de **caméras au pied des bennes à déchets dans la Zone Atrium** et dans la Rue Haute Montée.

Entretien et Elingage du fossé à l'aire des gens du voyage.

Ceci est une partie des travaux que les Services Techniques ont effectués avec leurs savoir-faire, leurs connaissances et leur sérieux.



**Thierry KLEIN**  
Adjoint Services  
techniques



## Savoir conduire, c'est aussi savoir-vivre



**Caroline PFISTER**  
Adjointe à la sécurité  
attractivité économique  
et finances

**Vous avez pu découvrir les dernières semaines un radar pédagogique boulevard Clémenceau ainsi que rue de la Trinité à la hauteur de l'école maternelle du Génie pour sensibiliser nos conducteurs.**

Ce radar fonctionne comme un radar classique. L'objectif n'est pas de verbaliser les automobilistes en excès de vitesse. C'est un dispositif préventif qui permet d'alerter le conducteur sur son comportement à risque et de l'informer sur sa vitesse constatée.



Cette opération sera renouvelée régulièrement. Elle permet de nous sensibiliser à la vitesse au sein de notre commune.

La prévention n'exclut pas les contrôles, à cet effet de nombreux contrôles radars hebdomadaires sont réalisés par nos policiers municipaux. Par ailleurs, la brigade de gendarmerie réalise des contrôles réguliers.

En parallèle, nous réalisons un **diagnostic dans diverses rues de notre ville**. Il nous permettra de quantifier le flux des véhicules ainsi que leurs vitesses. **Une réalité de terrain** qui nous permettra, avec les membres de la commission de sécurité, de **prendre des mesures adaptées**.

*Afin que l'on vive tous ensemble sereinement et en toute sécurité: Soyons vigilants, Restons prudents et Respectons les limitations de vitesse!*

Tout comme la vitesse, le respect du stationnement est essentiel pour une vie sereine en communauté.

Nous observons trop régulièrement des stationnements irréguliers qui gênent, peut-être même agacent, les uns et les autres et ne permettent pas de circuler normalement que l'on soit à pied, à vélos ou en voiture.



Pensons tout particulièrement aux personnes à mobilité réduite. La normalisation des emplacements PMR est actuellement vérifiée et mise en conformité.

**Nous vous invitons à respecter ces stationnements spécifiques qui seront tout particulièrement contrôlés.**

## La communication



**Bülent TEMIZAS**  
Adjoint  
communication,  
environnement  
et cadre de vie

La clarté dans la communication sur les événements de la ville de Mutzig est essentielle pour créer un **lien de proximité avec les Mutzigeois**.

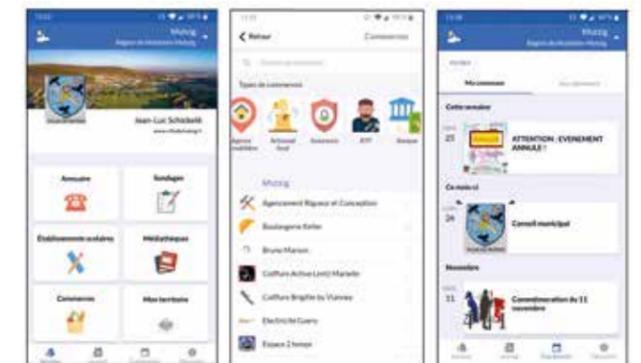
Cette proximité permet une interaction dynamique, les citoyens sont ravis et le travail réalisé par les élus est récompensé.

Quand les Mutzigeois ont connaissance des événements, l'affluence et la sérénité augmentent.

**La crise du coronavirus amène la question de la communication «dynamique» auprès des citoyens. Comment informer tous les citoyens des mesures mises en place, des annulations de dernière minute...?**

**Prochainement!!!** non pas un rafraîchissement, mais un «changement de peau» du **site web de la ville de Mutzig** verra le jour. Nous travaillons pour que le site de notre ville soit moderne, simple d'utilisation et pour que les infos essentielles soient trouvées rapidement.

**De nos jours**, la plupart d'entre nous dispose d'un smartphone. Diffuser les infos sur le smartphone amène une audience potentiellement plus importante. Un travail est en cours de réflexion et de mise en place (voir ci-dessous) pour augmenter l'**interaction Citoyens Municipalité**.



## Le compostage, un geste pour l'environnement !

### Pourquoi composter ?

Le **compostage est un geste 100% naturel** qui permet :

- D'obtenir un fertilisant naturel
- De réduire nos déchets
- De faire des économies
- D'agir en faveur de l'environnement



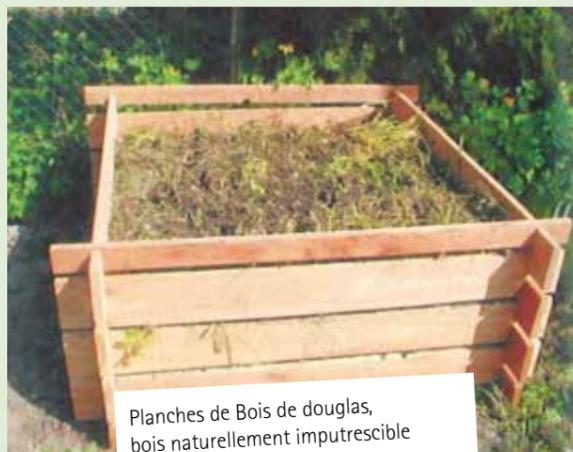
### Offre exceptionnelle pour les Mutzigeois !

La ville de Mutzig participe à l'achat de composteurs en bois. Il vous est donc possible de l'acquérir à **15€ seulement** au lieu de 25€. Offre réservée à un composteur par foyer.

La ville proposera une formation en partenariat avec le **Select'om**.

#### Comment se procurer un composteur à 15€ ?

Les modalités de réservation sont sur le site de la ville [www.villedemutzig.fr](http://www.villedemutzig.fr)



Planches de Bois de douglas, bois naturellement imputrescible  
Dimensions extérieures : 1,20 x 1,20 m.  
Dimensions intérieures : 1,00 x 1,00 m.

### Le compost au fil des saisons

Été

- Profitez de la belle saison pour **alimenter votre compost**.
- Veillez à ne pas mettre votre gazon en trop grande quantité (couche de 10 cm maximum) dans votre compost car il risquerait d'étouffer le processus de transformation des matières organiques. Privilégiez plutôt l'utilisation d'une tondeuse mulcheuse qui permet de laisser le gazon sur place ou utilisez la tonte en paillage.

Automne

- **Faites votre réserve de brun** (feuilles mortes, bois broyé ou coupé à moins de 5 cm) dans un endroit abrité qui pourra être mélangé au vert tout au long de l'année.
- **Continuez d'alimenter votre compost** en respectant les quantités de brun et de vert.
- **Si vous compostez en tas ou en silo ouvert** : brassez votre compost en y intégrant feuilles mortes et activateurs.
- **Si vous utilisez un composteur fermé** : mélangez toujours les nouveaux apports avec les couches précédentes et surveillez bien l'humidité.

Hiver

- **Protégez votre compost** à l'aide d'une bâche.
- **En début d'année, un brassage énergique** du compost est nécessaire afin d'aérer la matière organique : videz entièrement votre composteur et remplissez-le à nouveau.
- **Continuez de l'alimenter.**

Printemps

- Après 6 à 12 mois de soins,  **votre compost est mûr**, il dégage une odeur de terre fraîche des bois et présente une belle couleur brun sombre. C'est une terre grumeleuse qui peut être tamisée pour une utilisation plus facile. Retirez et réservez les apports récents ainsi que la couche en contact avec le sol qui contient les petits vers rouges en pleine activité. Cela vous permettra de **démarrer le nouveau compost**.

Signature de la convention pour le projet « **Vélo café** » entre **Trace Verte et la SNCF**. Un projet réfléchi depuis plusieurs années dans le but de faire vivre le quartier gare en faisant de ce lieu de départ et d'arrivée, **un lieu de rencontres autour d'un café** dont les torréfacteurs sont Alsaciens.

Le projet s'inscrit dans celui de 1001 gare de la SNCF qui a participé au financement de ce dernier et est cofinancé avec la région.



## Environnement et cadre de vie



À Mutzig, nous avons opté pour le **stockage de déchets sous terre** car il présente un certain nombre d'avantages importants par rapport à la collecte des conteneurs traditionnels.

Le volume équivalent aux bennes traditionnelles, ainsi que l'identification du type de déchet par une signalisation appropriée permettent de réaliser des économies sur les coûts de collecte, et donc sur le transport vers les centres de retraitement.

Cette solution offre **un gain d'espace** considérable car comme à la **façon d'un iceberg**, seule une toute petite partie reste apparente hors sol.

Ce qui est donc parfaitement adapté aux endroits à fortes fréquentations (parkings, lotissements...).

Le système est, de par sa structure en acier et béton, totalement résistant au feu.

Enfin, dernier point non négligeable, **les conteneurs enterrés contribuent à l'hygiène et à l'esthétique**



**des villes** en éliminant le risque de renversement des poubelles ou de l'éventrement des sacs par les animaux...



## Subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Face à la situation sanitaire actuelle, le **vélo représente**, pour bon nombre de Français, **une alternative au transport en commun**. Si le vélo reste accessible financièrement, sa version à assistance électrique reste bien plus onéreuse. **La Communauté de Communes Molsheim – Mutzig** a décidé de subventionner l'achat d'un **vélo à assistance électrique (VAE)**, aide qui pourra s'additionner à celle versée par l'État.

### 1. Quel type de vélo est subventionné ?

- Cycle neuf
- Acheté après le 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Avec batterie sans plomb, répondant à la norme NF EN 15194 (assistance bridée à 25km/h, se coupant dès que le cycliste cesse de pédaler – puissance nominale maximale du moteur n'excédant pas 0,25 KW)

### 2. Quel est le montant de l'aide ?

Si l'achat a été effectué dans un **commerce du territoire** => **200€**



Si l'achat a été effectué dans un commerce hors territoire => **100€**

**Pour les personnes majeures**, l'aide obtenue peut ensuite être **couplée à une aide de l'État** (<https://www.cc-molsheim-mutzig.fr/formulaire-etat---vae.pdf>), d'un montant identique, à demander dans les 6 mois suivant l'acquisition du VAE (date de facturation à l'appui).



### 3. Qui peut prétendre à cette aide ?

- Toute personne majeure ou mineure de plus de 14 ans, résidant sur le territoire, **SANS** conditions de ressources
- Une seule demande par personne
- Plusieurs demandes peuvent être effectuées par foyer

### 4. Comment faire pour obtenir l'aide ?

Le demandeur complète le formulaire (<https://www.cc-molsheim-mutzig.fr/subvention-vae-bd.pdf>) et transmet les justificatifs suivants :

- Facture d'achat nominative, établie après le 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois, établi aux mêmes nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la facture (ou du représentant légal, en cas de demandeur mineur)
- Relevé d'Identité Bancaire
- Photocopie de la carte d'identité pour les bénéficiaires mineurs

**Ce dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021**

## À Mutzig le très haut débit partout, pour tous, chez vous !

L'accès au Très Haut Débit est une nécessité pour les entreprises, les services publics et une vraie opportunité pour les ménages. **Il semble capital de garantir l'accès de tous nos concitoyens au très haut débit, où qu'ils se trouvent.**



La fibre optique désigne une technique et une technologie pour transmettre de l'information sur les réseaux informatiques. Autrefois réservée aux liaisons inter-entreprises, la fibre optique se généralise comme moyen d'accès à Internet car elle permet des téléchargements en très haut débit (jusqu'à 100 Mbits/s contre 22 Mbits/s pour l'ADSL 2 ).



La fibre optique désigne un câble qui contient un fil en verre ou en plastique capable de conduire la lumière. C'est cette lumière qui va être transportée dans le réseau et interprétée à sa



réception. La fibre optique possède aussi l'avantage d'être naturellement insensible à des perturbations électriques extérieures. On peut ainsi établir une liaison en fibre optique sur des milliers de kilomètres.

Comme il s'agit aujourd'hui de la méthode la plus efficace pour transmettre rapidement des données d'un point à l'autre, la fibre optique a d'abord été utilisée dans les réseaux des opérateurs en télécommunications.

La **fibre optique** a pour objectif de faciliter les usages du quotidien :

- **Travailler depuis son domicile**, assurer facilement toutes les procédures de télétransmissions, envoyer des fichiers volumineux, etc. en quelques secondes
- **Sauvegarder toutes les données** – personnelles ou professionnelles – sur des serveurs distants (cloud) sans subir l'éloignement
- **Télécharger des vidéos à la demande** et des morceaux de musique en un instant
- **Profiter d'un temps de réponse quasi instantané** pour les jeux en ligne
- **Exploiter le potentiel télévisuel de la Haute Définition** et de la 4K avec une fluidité totale des images
- Profiter simultanément de **plusieurs usages multimédias**.

**La mise en place de la fibre optique à Mutzig, avance à grand pas !**

### Information

Pour ce bulletin municipal, suite aux difficultés liées à la crise sanitaire actuelle, nous avons décidé de ne pas solliciter d'annonces publicitaires auprès de nos commerçants et entreprises.

Concernant les associations, le site de la ville et la page Facebook informent les citoyens de l'évolution et des mesures mises en place par celles-ci afin d'assurer la sécurité de tous. Les rubriques associatives seront reprises dans les prochaines éditions.

## L'espace d'expression des élus

### Mutzigeoises et Mutzigeois,

Je me nomme Joëlle BRENDE, conseillère municipale de la liste "J'aime MUTZIG", en remplacement de Raymond Bernard qui a présenté sa démission fin juillet 2020. J'ai pris ma fonction le 29 septembre dernier lors d'une séance du Conseil Municipal. Je souhaite de tout cœur le bien des concitoyens de Mutzig et m'engage donc à défendre vos intérêts, et bien entendu agir pour le bien vivre dans notre ville. À ce jour, je n'ai pu assister qu'à deux commissions d'urbanisme et un Conseil Municipal.



**Concernant l'urbanisme**, Notre avis est entendu. "J'aime MUTZIG" est défavorable à la construction dans le quartier "Schlossmatten" mais, la répartition des terrains, leur aménagement rendent le projet possible dans le respect des précautions en regard de la zone inondable.

**Concernant maintenant le Conseil Municipal**, un exercice tout nouveau pour moi. À ce stade, je regarde, observe, apprends, tout en maintenant les idées et souhaits de l'équipe "J'aime MUTZIG".

**Sur la sécurité et le bien-être**. L'incivilité est croissante dans notre ville, même si des actions ont été mises en place, force est de constater qu'elles ne sont pas malheureusement pas suffisantes. Notre ville a besoin de plus de rigueur vis-à-vis des auteurs de ces incivilités. Le renforcement de l'effectif de la police municipale est plus qu'indispensable afin de lutter contre ce manque de civisme, de respect d'autrui.

**À quand la mise en place de policiers supplémentaires ?**

**À quand un planning approprié pour optimiser leur temps de présence sur la journée ?** Des changements horaires ont déjà été mis en place hélas pas sur tous les jours de la semaine, les plages horaires de présence sont encore insuffisantes. **À quand la police municipale les week-ends ?**

Le 07/11, comme beaucoup de nos concitoyens, je participerai au nettoyage d'automne de notre cité. Trop de gens irresponsables souillent notre environnement, ils devraient, pour réparer leurs forfaits, participer également à cette action.

**Pour la sécurité routière**, Des panneaux mobiles de relevés de vitesse et des contrôles sont réalisés régulièrement, Appréciables et dissuasifs.

**Pour la sécurité de nos enfants à la sortie des écoles**, créer et mettre en place un groupe d'agents de sécurité scolaires agréés pourrait être envisageable et de ce fait, déchargerait la police municipale pour d'autres missions. Proposition que je soumettrai.

Je reste bien sûr à l'écoute de vos préoccupations, je m'attacherai à vous rendre compte de mon activité et des propositions que je ferai dans le cadre de ma fonction de conseillère toujours au nom du groupe auquel j'appartiens et vous souhaite à tous d'agréables fêtes de fin d'année, qu'elles vous fassent pour un temps oublier l'ambiance sanitaire et économique du moment.

**Joëlle BRENDE pour le groupe "J'aime MUTZIG"**

Chères Mutzigeoises et chers Mutzigeois,

en cette période de grandes incertitudes, nous aimerions d'abord avoir une pensée pour les familles touchées par la COVID19. Et comme vous tous, nous espérons reprendre au plus vite, le cours normal de nos vies.

Nous voulons également remercier les électeurs qui nous ont donné leur voix lors des scrutins de mars et juin. Dans ce temps où nos actions et notre communication ont été restreintes, nous avons obtenu la confiance de 36% de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Un tel score au 2<sup>e</sup> tour est d'autant plus appréciable que notre équipe était toute nouvelle et porteuse d'un message innovant.

Nos 5 élus sont à présent lancés assidûment dans l'action municipale face aux 23 élus de la majorité. Les premiers signes envoyés par la municipalité ne sont pas de nature à créer un climat bienveillant et constructif. Lors de ces 1<sup>ers</sup> mois de travail, les délais de mise à disposition des documents ne permettent pas un travail préparatoire sérieux et ne donnent aucune garantie sur la transparence et l'ouverture de la majorité. Autrement dit, nous sommes très éloignés de la démocratie participative à laquelle aspire une grande partie des citoyens aujourd'hui. D'ailleurs, savez-vous où trouver la date du prochain conseil municipal ? Il nous paraît évident et simple de publier la date sur le site internet de la ville, chose que nous avons demandée lors du dernier Conseil. Cela garantirait un accès aisé à tout moment pour une très grande majorité de la population.

Concernant l'urbanisme, le rythme des constructions reste soutenu. Aux 10 maisons du Schlossmatten, va s'ajouter rapidement le projet de l'ancienne carrière au-dessus de la maison de retraite : pas moins de 17 constructions sont prévues sur un terrain allant de la rue de la Trinité à la rue du Sacré-Cœur. Cette nouvelle imperméabilisation des sols amènera plus d'eau dans les canalisations du centre-ville déjà en peine en cas de forte pluie.

Dans le prolongement de nos engagements, nous restons à votre écoute et vous rappelons notre adresse mail :

**mutzig.reveilletoi.m5@gmail.com**

Nous vous invitons à nous soumettre vos réflexions sur la vie dans notre cité.

Prenez soin de vous !

**L'équipe MUTZIG RÉVEILLE-TOI du conseil municipal.**



# État civil du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2020

## NAISSANCES : Bienvenue à...

Kameronn le 9 janvier 2020 de Anaïs LOEFFLER  
Catalaya le 23 janvier 2020 de CARA José et ARAMA Emine  
Milia le 27 janvier 2020 de GOSLIN Mickaël et ARNOLD Precilia  
Jana le 29 janvier 2020 de BOUMAZA Nourwajdi et SIOUD Ismahane  
Seyit le 1<sup>er</sup> février 2020 de DEMIR Sevdar et TOY Döne  
Benjamin le 19 février 2020 de JUNG Stéphane et LEDIG Perrine  
Ehden le 24 février 2020 de FASSIRI Abdelilah et STRZELCZYK Léa  
Maïly le 28 février 2020 de MARTINEZ Steven et AGOSTINHO Elina  
Ilyas le 4 mars 2020 de TUNCER Kucuknasip et IBANEZ Aurélie  
Nila le 4 mars 2020 de DEMANGE Arnaud et KABS Marine  
Charly le 13 mars 2020 de ALY Béline  
Yahia le 14 mars 2020 de YACINI Massinissa et BEN AMMAR Noura  
Ibrahim le 17 mars 2020 de EL OUATI Mohamedi et EL KADDOURI Doha  
Hanna et Arya le 24 mars 2020 de MECKES Damien et LODTER Vanessa  
Louise le 4 avril 2020 de BRAUN Thomas et ZEISSLOFF Camille  
Lyha le 6 avril 2020 de GOUBERT Sabrina  
Edibe le 8 avril 2020 de KARAARSLAN Ferhat et TURAN Nese  
Tyana le 18 avril 2020 de MECKES Christopher et GUILBAUT Clémentine  
Valentin le 18 avril 2020 de RUIZ Julien et CIESIELSKI Laétitia  
Amir le 24 avril 2020 de BOUDJEMAA Embarek et MAILLOT Stéphanie  
Margot le 29 avril 2020 de BERNARD Romain et DUVAL Perrine  
Lohan le 13 mai 2020 de CHABOT Alexandre et MARTIN Laetitia  
Belgin le 19 mai 2020 de ASLAN Ulas et CELIK Handan  
Soizic le 27 mai 2020 de NIEDERMEYER Yann et ANDRE-FAIVRE Cécile  
Margot le 8 juin 2020 de BRENDLE Jonathan et COURROUX Priscillia  
Mohammed-Ali le 16 juin 2020 de GHLAÏSSIA Meftah et WOLFF Mariella  
Sophie le 23 juin 2020 de ROTH Dylan et DUFOUR Déborah  
Marceau le 25 juin 2020 de CHAPART Sonia  
Milan le 2 juillet 2020 de ARAMA Senol et YAYLA Perihan  
Livio le 5 juillet 2020 de FRIDRICI Thomas et VESAPHONG Lisia  
Jade le 15 juillet 2020 de MADRZAK Adrien et MESSMER Clara  
Enaël le 15 juillet 2020 de PIERRON Kevin et FIDJI Marie  
Alban le 17 juillet 2020 de LEJEUNE Jérémy et KERN Jennifer  
Mehdi le 19 juillet 2020 de GULELIYEV Nazim et AGAYEVA Aysan  
Léandro le 20 juillet 2020 de FREYERMUTH Benjamin et STAHL Elsa  
Zacharie le 27 juillet 2020 de MOSBACH Jonas et RAUHUT Constance  
Tyron le 27 juillet 2020 de PERQUIN Nicolas et LANGLOIS Laura  
Noah le 28 juillet 2020 de DAULER-BONT Rudy et ALIDOR PIERRE Marie-Christiana  
Niis le 29 juillet 2020 de TOURDOT Quentin et JAKOB Alexandra  
Arya le 30 juillet 2020 de DUPONT Christopher et RIEU Elisa  
Sacha le 5 août 2020 de KIENNEMANN Guillaume et BAC Anaïs  
Louqman le 6 août 2020 de OILI Andhum et SAID MDERE Enliati  
Yusuf le 7 août 2020 de CELIK Sefa et KOCATAS Esin  
Bradley le 15 août 2020 de NJIKI Pierre et MBAPOU CHAMBA Caroline  
Lucie le 24 août 2020 de SCHAHL Jérémy et ISSEMANN Oriane  
Tushig le 6 septembre 2020 de SARAN Nym et BUYANBAATAR Khishig  
Ayden le 12 septembre 2020 de LEWI Arnaud et ROCHEL Julie  
Julien le 20 septembre 2020 de GAUVRIT Alexandre et KIEFFER Rosalie  
Julia le 30 septembre 2020 de MICHELET Tony et SOUVANNACHAKHAM Chanthavanh  
Sajed le 30 septembre 2020 de SASSI Mehdi et SASSI Safia

« Lorsque l'enfant paraît,  
le cercle de famille applaudit à grands cris »

Victor Hugo

## Mariages : Ils se sont unis...

Le 27 juin BECHTOLD André et KAYSER Magali  
Le 11 juillet IVARS Melvyn et MIGER Coralie  
Le 18 juillet MOFFA Jean et DELACOURT Claire  
Le 25 juillet HUBER-COCHEZ Julien et MATTIAZZI Delphine  
Le 25 juillet BUREL Damien et L'ETANG Bénédicte  
Le 7 août HADDOU Sami et COLIN Charlyne  
Le 21 août TOPAL Ersin et UÇAR Vildan  
Le 22 août ROSENZWEIG Julien et GUTMANN Emilie  
Le 29 août ROGER Nobert et PERDU Francine  
Le 29 août FRITSCH Sébastien et MARTIN Cédrine  
Le 5 septembre DI SANTE Franco et ANTONI Ginette  
Le 17 septembre DEMIR Kemal et DEMIR Meriyem  
Le 19 septembre HAEGEL Quentin et BEAUJOIN Constance  
Le 26 septembre DEGEN Jérémie et MARECHAL Stéphanie

« S'UNIR est un début merveilleux RESTER ENSEMBLE  
est une continuité VIEILLIR ENSEMBLE est une victoire »

## Décès : Ils nous ont quittés...

Le 21 décembre 2019 HOERMANN Valérie  
Le 23 décembre 2019 VALLEE Gilles  
Le 7 janvier LOGEL Joseph  
Le 7 janvier ROEMER Denise Veuve ZEHACKER  
Le 23 janvier ROSIN Irène Veuve WERLE  
Le 24 janvier BLESSING Roger  
Le 25 janvier MARX Marie-Jeanne Veuve KRAUS  
Le 27 janvier MEYER Maurice  
Le 28 janvier ECKERT Marie Veuve HOLVECK  
Le 4 février NUSS Jean Pierre  
Le 13 février LIEB Alain  
Le 18 février SCHOTT Rosa Veuve FLECKSTEIN  
Le 19 février FÜRST Marie Veuve JOST  
Le 26 février HEYSCH Alice Veuve BRANDNER  
Le 3 mars KLEIN Jean Marie  
Le 16 mars SCHÄFER Maria Veuve BERNARD  
Le 17 mars PARIS Alain  
Le 29 mars SCHUHLER Louis  
Le 29 mars VINKUVIENNE née IMBRASAITÉ Biruté  
Le 7 avril SCHREIBER Eve Veuve GASSER  
Le 14 avril MONNIER Anne-Marie épouse KAUFFER  
Le 17 avril BURSTERT François  
Le 21 avril DIETRICH Marlène épouse COLLING  
Le 25 avril MERK John  
Le 29 avril FRANK Roger  
Le 29 avril IRTHUM Eugénie Veuve ENGEL  
Le 4 mai MANGEL Pascal  
Le 10 mai FRITZ Marie Veuve STECK  
Le 10 mai FUCHS Alfred  
Le 18 mai AMBEZA Christiane Veuve DIRRIG  
Le 19 mai BINDEL Marc  
Le 19 mai STUMPF Lisa Veuve KELLER  
Le 4 juin RONCOLATO Patrice  
Le 10 juin SCHICKELE Léon  
Le 13 juin SAMUEL Fabien  
Le 18 juin GUTH Bernard  
Le 30 juin KLOTZ Antoine  
Le 5 juillet KRAEMER Yvonne épouse BECHER  
Le 17 juillet GOETTELMMANN Jean  
Le 3 août METZGER Myriam épouse ANSTETT  
Le 3 août BEYER Germaine Veuve SPEICHER  
Le 8 août PETER Emma  
Le 10 août DERUWEZ Jean-Claude  
Le 12 août JAKOBI François  
Le 16 août BERELL Fernand  
Le 22 août DENIGER Henri  
Le 10 septembre BERNARD Marie Veuve JOST  
Le 16 septembre LIMA DOS SANTOS Antonio  
Le 20 septembre BILDSTEIN Céline Veuve TROTZIER  
Le 25 septembre FASSEL Jérôme  
Le 26 septembre MEYER Valentin  
Le 30 septembre FISCHER Bernard

« Personne ne sait encore si tout ne vit que pour mourir  
ou ne meurt que pour renaître »

Marguerite Yourcenar

## Enregistrements de conventions de pacs :

Le 6 janvier DA SILVA Christophe et GRUB Mélody  
Le 3 février BRAUN Thomas et ZEISSLOFF Camille  
Le 3 juin BERNARD Marine et BENDELE Bryan  
Le 22 juin KRAUS Michel et FRITSCH Corinne  
Le 10 juillet FECHTER Estelle et WERCK Quentin  
Le 18 août DECAESTECKER Angélique et STOLZ Steeve

« Je ne demande pas de miracles ni de visions,  
mais je demande la force au quotidien ! »

Antoine de Saint-Exupéry